

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du samedi 02 avril 2022

Date de la convocation: 30/03/2022

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-deux et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Présents : 11

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Votants : 14

Représentés : Nathalie BART, Frédéric PONTHEUX, Gaëtane DELATTRE

Excusés : Jérémy PRONIEZ

Absents :

Secrétaire de séance : Gautier MOERMAN

DE_2022_02 - Objet : Approbation du compte de gestion et quitus du trésorier

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DÉPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DÉPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		701 026,71	81 283,69		81 283,69	701 026,71
Part affectée à investiss		3 712,74				3 712,74
Opérations de l'exercice	488 990,59	612 802,89	98 947,20	75 200,72	587 937,79	688 003,61
Totaux	488 990,59	1 310 116,86	180 230,89	75 200,72	669 221,48	1 385 317,58
Résultat de clôture		821 126,27	105 030,17			716 096,10
		Besoin de financement	105 030,17			
		Excédent de financement				
		Restes à réaliser DÉPENSES	88 197,79			
		Restes à réaliser RECETTES	37 811,00			
		Besoin total de financement	155 416,96			
		Excédent total de financement				

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

155 416,96 €	au compte 1058 (recette d'investissement)
665 709,31 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Considérant ce Compte de Gestion retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue au Compte Administratif,

Considérant le Compte de Gestion tenu par la Trésorerie en tout point conforme au Compte Administratif tenu par la Mairie sous la responsabilité de son Maire,

Considérant l'approbation du Compte de Gestion donnant quitus à Monsieur le Trésorier Payeur,

Considérant l'absence de question particulière de la part des membres du Conseil Municipal sur les éléments présentés.

Le Conseil Municipal décide, après avoir délibéré, d'adopter cette Délibération l'unanimité.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20 ____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20 ____